



Communiqué de presse

La saison de la grippe arrive : pensez à vous faire vacciner ! (11.10.2018)

Le ministère de la Santé a lancé sa nouvelle campagne de vaccination contre la grippe saisonnière en ce début du mois d'octobre, période la plus propice pour se faire vacciner. Administré entre mi-octobre et fin novembre, le vaccin contre la grippe reste la meilleure protection pour éviter les complications de la maladie.

Accent particulier sur les personnes âgées, femmes enceintes et professionnels de santé

La campagne d'information souhaite sensibiliser le grand public, afin de promouvoir la vaccination contre la grippe saisonnière avant le début de la saison épidémique, qui court généralement de la fin de l'année jusqu'au printemps.

Les affiches et les brochures dès lors disponibles, ciblent particulièrement la vaccination anti grippale chez les personnes âgées de plus de 65 ans, les femmes enceintes et les professionnels de la santé. Pour la population-cible à risque, le vaccin antigrippal est pris en charge par la Caisse nationale de santé. Il est disponible en pharmacie et délivré sur ordonnance médicale.

La grippe représente un risque de complications parfois graves pouvant donner lieu à des pneumonies sévères et avoir une issue fatale chez les plus fragiles. C'est pourquoi, les recommandations auprès de certains groupes à risque de se faire vacciner, comme par exemple les personnes souffrant de maladies chroniques du système respiratoire et cardiovasculaire, de diabète, de problèmes aux reins, ou d'une immunité réduite restent d'actualité.

« Pour améliorer la couverture vaccinale des personnes à risque et des professionnels de la santé au contact des plus fragiles, la mobilisation de tous est nécessaire. », souligne Lydia Mutsch, et fait également appel au sens de responsabilité du personnel médical et soignant.

En effet, il est primordial que les professionnels de la santé se fassent vacciner contre la grippe, afin de protéger les personnes à risque, à savoir les personnes âgées, les malades chroniques et les enfants. Ils jouent aussi un rôle essentiel pour conseiller leurs patients en matière de vaccination contre la grippe.

Le vaccin contre la grippe peut être administré aux femmes enceintes, quel que soit le moment de leur grossesse. Celui-ci est recommandé, car en se protégeant, les futures mamans protègent également leur bébé qui profitera de leurs anticorps jusqu'au 6^e mois de sa vie.

Par la même cette occasion, la ministre de la Santé rappelle, que depuis le 1^{er} septembre 2018 la vaccination contre la pneumonie à pneumocoque de la population âgée de 65 ans et plus et des personnes à risque particulier est également prise en charge à 100%.

La vaccination est la meilleure prévention

La vaccination est le moyen le plus efficace pour se protéger contre la grippe et ses complications. Elle consiste en une seule injection, mais doit être répétée chaque année, car le virus de la grippe subit des variations saisonnières constantes. La vaccination contre la grippe est généralement bien tolérée et ne produit que rarement des effets secondaires, allant d'une légère fièvre à un malaise général passager ou des douleurs à l'endroit de l'injection. 15 jours après la vaccination, le système immunitaire est déjà prêt à se défendre contre le virus de la grippe. L'immunité persiste pendant au moins six mois.

Respectez les règles d'hygiène !

La grippe et le rhume sont des infections virales des voies respiratoires qui sont souvent confondues, car leurs symptômes se ressemblent. Le rhume est toutefois plus fréquent et plus banal que la grippe.

La grippe est une infection virale qui touche principalement le nez, la gorge, les bronches, et éventuellement les poumons. L'infection se caractérise par l'apparition brutale d'une forte fièvre, de myalgies, de céphalées, une altération de l'état général, une toux sèche, une gorge irritée et une rhinite.

Le virus de la grippe se transmet facilement d'une personne à l'autre par l'intermédiaire de microgouttelettes et de particules secrétées par les sujets infectés lorsqu'ils toussent ou éternuent. La grippe tend à se propager rapidement lors d'épidémies saisonnières.

Le respect des règles d'hygiène classiques est tout aussi primordial pour éviter la propagation rapide de l'épidémie: se laver régulièrement les mains au savon, tousser ou éternuer dans un mouchoir ou dans le creux de son coude, jeter son mouchoir en papier dans une poubelle après utilisation, éviter le contact avec les personnes malades, aérer régulièrement les pièces.

Pour des informations supplémentaires, veuillez consulter le portail de la Santé www.sante.lu ou le site www.grippe.lu

Communiqué par le ministère de la Santé